

Recherches sociographiques



Mesure de l'assimilation linguistique au moyen des recensements

Charles Castonguay

Volume 34, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056737ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056737ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (1993). Mesure de l'assimilation linguistique au moyen des recensements. *Recherches sociographiques*, 34(1), 45-68.
<https://doi.org/10.7202/056737ar>

Résumé de l'article

Les recensements canadiens permettent de saisir l'assimilation non seulement du point de vue individuel mais aussi intergénérationnel, ce qui regarde la langue transmise aux enfants ou, plus globalement, le remplacement des générations au sein d'une collectivité. Nous examinons le rapport entre ces différents comportements ainsi que les difficultés de comparaison des données disponibles. Il en ressort notamment que depuis 1971, l'anglicisation individuelle paraît se poursuivre au même niveau parmi les francophones du Canada. Il est clair, en revanche, qu'ils se sont engagés dans une assimilation collective sans précédent : le français a beau être transmis plus régulièrement aujourd'hui en héritage, il y a trop peu d'héritiers.

MESURE DE L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE AU MOYEN DES RECENSEMENTS*

Charles CASTONGUAY

Les recensements canadiens permettent de saisir l'assimilation non seulement du point de vue individuel mais aussi intergénérationnel, ce qui regarde la langue transmise aux enfants ou, plus globalement, le remplacement des générations au sein d'une collectivité. Nous examinons le rapport entre ces différents comportements ainsi que les difficultés de comparaison des données disponibles. Il en ressort notamment que depuis 1971, l'anglicisation individuelle paraît se poursuivre au même niveau parmi les francophones du Canada. Il est clair, en revanche, qu'ils se sont engagés dans une assimilation collective sans précédent: le français a beau être transmis plus régulièrement aujourd'hui en héritage, il y a trop peu d'héritiers.

Jusqu'aux recensements des années 1980, les différentes façons de mesurer l'assimilation ont toutes conduit à la même constatation: l'anglais exerce une attraction importante, soutenue et souvent croissante sur les diverses minorités linguistiques du Canada (JOY; MAHEU; LIEBERSON, 1970; CASTONGUAY, 1974; KRALT, 1976; DE VRIES et VALLÉE; LACHAPPELLE et HENRIPIN; TERMOTE et GAUVREAU). Toutefois, quant à la minorité francophone, une divergence marquée s'est récemment creusée entre l'anglicisation individuelle, c'est-à-dire l'adoption de l'anglais comme langue principale au foyer par une personne de langue maternelle française, et l'anglicisation intergénérationnelle, soit la transmission, par une mère de langue maternelle française, de l'anglais en tant que langue maternelle à ses enfants.

Pourtant, on suppose facilement qu'une mère transmettra à ses enfants, comme langue maternelle, la langue qu'elle parle habituellement à la maison (MAHEU;

* Une version préliminaire a été présentée à la section «démographie» du 59^e congrès de l'ACFAS, tenu à l'Université de Sherbrooke en mai 1991.

LACHAPELLE et HENRIPIN). Et en ce qui regarde particulièrement les femmes francophones¹ en âge de procréer à la fin des années 1960, les mesures individuelle et intergénérationnelle s'accordaient en effet sur un taux net d'anglicisation de l'ordre de 6% pour l'ensemble du Canada (LACHAPELLE et HENRIPIN, 135). Mais à peine dix ans plus tard, l'anglicisation individuelle des francophones adultes et, notamment, des femmes en âge de procréer serait demeurée à près de 6% (S.C., 1989), alors que l'anglicisation intergénérationnelle se serait réduite de moitié, pour se fixer à environ 3% (LACHAPELLE, 1990).

Au lieu de susciter une interrogation en profondeur des méthodes et données, cette évolution surprenante en a conduit certains à privilégier la mesure intergénérationnelle de l'assimilation au détriment de l'approche individuelle (FELLEGI), voire à conclure à la «réduction de l'anglicisation des francophones» et à interpréter l'amélioration rapide de la transmission intergénérationnelle du français comme résultat des politiques de promotion du français introduites au Canada au début des années 1970 (LACHAPELLE, 1990). Le regard moins euphorique que nous porterons ici sur les différentes façons de mesurer l'assimilation et de comparer les résultats d'un recensement à l'autre incitera, au contraire, à davantage de prudence avant de conclure à la supériorité de la méthode intergénérationnelle et à une efficacité aussi immédiate des politiques linguistiques fédérale ou provinciales en matière de contrôle du phénomène d'assimilation.

Dans cette optique, nous mettrons d'abord en évidence diverses mesures de l'assimilation, le rapport entre elles ainsi que leur intérêt relatif. Nous nous pencherons ensuite sur des difficultés de comparaison non négligeables touchant les données linguistiques des recensements les plus récents.

Différentes formes d'assimilation

Pendant longtemps, les recensements ne recueillaient que des informations sur la langue maternelle. Reçue pour ainsi dire en héritage dès le plus jeune âge, celle-ci ne renseigne aucunement sur la pratique linguistique individuelle au-delà de la petite enfance. Aussi a-t-on ajouté, à partir du recensement de 1971², une question sur la langue parlée le plus souvent par chacun à la maison, ce qui permet de connaître directement le nombre de personnes qui parlent actuellement le français comme langue principale au foyer et, partant, de calculer le taux d'anglicisation individuelle de la population francophone. L'étude de l'assimilation saisie sous cette forme a connu par la suite un développement rapide.

Avant 1971, on abordait forcément l'assimilation à la manière intergénérationnelle, qui met en jeu exclusivement la langue maternelle en tant que caractère

1. Nous entendons par francophone: de langue maternelle française. La même convention s'applique à anglophone et allophone.

2. À l'exception du recensement de 1976 où, pour la dernière fois, seule figurait la question sur la langue maternelle.

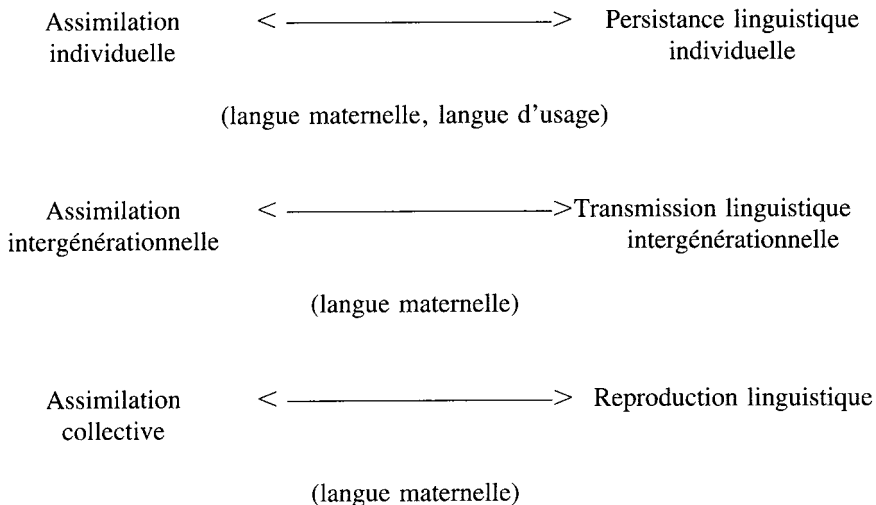
permanent susceptible de transmission entre les générations³. À cette époque, faute de pouvoir traiter les données par ordinateur, on ne pouvait que dégager approximativement cette transmission linguistique intergénérationnelle du phénomène plus général de reproduction linguistique: celle-ci regarde le remplacement des générations, et la fécondité y joue donc aussi un rôle de premier plan. Par des estimations indirectes, on a tout de même réussi à faire voir, par exemple, une croissance notable de l'anglicisation intergénérationnelle parmi les minorités francophones issues des migrations du Québec vers l'ouest (LIEBERSON, 1970).

La transmission linguistique intergénérationnelle s'intègre naturellement à la réflexion démographique sur l'avenir d'une population et, le cas échéant, à une forme d'assimilation de type essentiellement collectif. À condition de pratiquer une surfécondité suffisante, une minorité peut supporter une certaine assimilation intergénérationnelle sans voir son effectif diminuer. Il y a cependant assimilation collective (*aggregate assimilation*: LIEBERSON, 1965) lorsque ce mécanisme compensatoire ne fonctionne plus.

Pour résumer, le schéma ci-dessous rapporte chaque forme d'assimilation à son concept complémentaire et indique les données linguistiques utiles à la mesure des phénomènes en cause:

SCHÉMA 1

Formes d'assimilation, concepts complémentaires et données utiles à leur mesure



3. On comparait aussi langue maternelle et origine ethnique. Le résultat n'est pas de caractère entièrement linguistique et renseigne plutôt sur l'assimilation ancestrale, ou cumulative. Il se trouve en outre faussé par l'assimilation elle-même, qui entraîne un glissement notable des déclarations d'origine vers l'anglais (CASTONGUAY, 1977). Aussi, ce procédé fut-il rapidement abandonné après 1971.

Avant de nous pencher sur la relation entre les deux premiers types d'assimilation, qui concernent des comportements plus proprement linguistiques, soulignons qu'en ce qui regarde l'avenir démographique d'une minorité, son taux de reproduction linguistique, qui dépend aussi de sa fécondité, est forcément plus déterminant que son seul taux de transmission linguistique intergénérationnelle. De plus, on ne peut exclure que son comportement reproducteur naturel puisse avoir, par un certain effet de retour, un impact sur la transmission de la langue des mères aux enfants. Ces deux considérations méritent un bref développement.

Évolution et incidence de l'assimilation collective

D'une part, aussi remarquable que soit l'amélioration récente de la transmission intergénérationnelle du français, le taux de reproduction linguistique des francophones ne cesse de baisser depuis la Révolution tranquille, et ce, à un rythme encore plus extraordinaire, au point que ces derniers se trouvent désormais bien engagés dans un processus d'assimilation collective. Pour un recensement donné, le taux de reproduction linguistique se laisse facilement approcher en calculant le rapport entre l'effectif francophone de 0 à 9 ans et celui de 25 à 34 ans (CASTONGUAY, 1993). L'évolution du résultat est foudroyante (tableau 1).

Du point de vue démographique, il y a là davantage matière à intérêt que dans l'amélioration de la transmission du français entre les générations, qui ne fait manifestement pas le poids face à la chute libre de la fécondité⁴.

D'autre part, s'il est vrai que l'ordinateur permet aujourd'hui de comparer au sein de chaque famille la langue maternelle des enfants à celle de leur mère et, par conséquent, de mesurer l'assimilation intergénérationnelle plus directement, sans faire entrer en ligne de compte la fécondité, une considération autre que technique empêche toujours de séparer de façon trop absolue transmission de la langue maternelle et fécondité, et de dégager l'assimilation intergénérationnelle comme variable strictement indépendante au sein du mécanisme de reproduction linguistique — ou d'assimilation collective. En effet, la dissolution de la société canadienne-française d'antan dans la société de consommation anglo-américaine a contribué sans doute de façon déterminante à réduire la fécondité francophone. Cette même acculturation a pu aussi, par un sourd mouvement de compensation, inspirer un souci accru de transmettre le français aux nouvelles générations, décimées désormais par une sous-fécondité assez spectaculaire. Par le biais d'une telle économie liant transmission de la langue et fécondité, l'impératif de reproduction agirait de sorte que l'assimilation intergéné-

4. Soulignons que la notion d'assimilation collective ne se réduit pas à un taux de reproduction linguistique insuffisant. Par exemple, malgré son taux de reproduction inférieur à l'unité, la population anglophone du Canada ne se trouve nullement en voie d'assimilation collective, dans le sens de Lieberson, puisqu'elle ne subit aucune assimilation intergénérationnelle: au contraire, elle en tire un avantage démographique certain.

TABLEAU 1

*Taux approché de reproduction linguistique de la population francophone
1961, 1971 et 1986**

	1961	1971	1986
Canada	1,80	1,31	0,73
Québec	1,86	1,33	0,77
Reste du Canada	1,52	1,17	0,59

* Le taux approché de reproduction linguistique est mesuré par l'effectif de 0 à 9 ans divisé par celui de 25 à 34 ans.

SOURCES: S.C. (Statistique Canada), 1963, 1974 et 1989.

rationnelle se réduit, quitte à s'écarter éventuellement de l'assimilation individuelle. De fait, l'assimilation collective n'aurait pas la même incidence sur le comportement linguistique individuel global: un parent francophone peut adopter l'anglais comme langue principale au foyer, tout en s'appliquant à élever ses enfants en français, du moins dans leur plus jeune âge. Nous savons qu'un tel accommodement n'est pas rare au sein des mariages linguistiquement mixtes dans les régions bilingues (CASTONGUAY, 1981).

Voilà peut-être une explication au moins partielle de la divergence récente entre anglicisation individuelle et intergénérationnelle. Du même coup, il faut reconnaître que la possibilité de ce jeu compensatoire entre fécondité et transmission linguistique nous empêche de maintenir une distinction trop étanche entre la transmission de la langue maternelle en tant que facteur purement linguistique, et le déterminant plus classiquement démographique du remplacement des générations, soit la fécondité. On ne saurait alors apprécier adéquatement l'évolution de l'assimilation intergénérationnelle sans considérer en même temps celle de l'assimilation collective. Curieusement, les démolinguistes n'insistent guère sur ce dernier phénomène qui a pourtant pris une telle ampleur qu'il peut paraître aussi justifié aujourd'hui d'évoquer la disparition «tendancielle» des populations francophones partout au Canada, qu'il l'a été en ce qui regarde la minorité anglophone du Québec lors du débat sur la Charte de la langue française (LACHAPPELLE, 1977; HENRIPIN et LACHAPPELLE).

Quoi qu'il en soit, l'incidence éventuelle de l'assimilation collective sur la relation entre assimilation individuelle et intergénérationnelle demeure impossible à chiffrer. Mais l'appréciation du récent écart entre ces deux dernières mesures soulève aussi des considérations plus tangibles. En particulier, chaque recensement depuis 1971 a apporté des changements au libellé des questions sur les langues maternelle et d'usage, accompagnés de modifications souvent majeures dans le traitement des réponses: une évaluation de l'impact de ces variations sur les données s'impose catégoriquement à qui veut bien mesurer l'assimilation individuelle et intergénérationnelle et, surtout, suivre leur évolution d'un recensement à l'autre.

Variation des questions et interprétation des réponses

Lorsque la cueillette des données de recensement se fait par auto-énumération, comme c'est le cas au Canada depuis 1971, le libellé des questions est d'importance primordiale. Or, la question sur la langue maternelle fait notoirement problème.

Au premier recensement qui nous intéresse — celui de 1971 — la question porte un titre: «LANGUE MATERNELLE», suivi de précisions plutôt télégraphiques: «La PREMIÈRE langue parlée et ENCORE COMPRISE», puis d'une directive de ne donner qu'une seule réponse. Son défaut principal est d'exiger que l'on comprenne encore sa langue maternelle: par exemple, un francophone anglicisé au point de ne plus comprendre le français devrait normalement donner comme réponse l'anglais. Il s'ensuit que les recensements canadiens sous-estiment systématiquement l'anglicisation, tant individuelle qu'intergénérationnelle, dans la mesure où un tel glissement vers l'anglais de la déclaration de langue maternelle peut survenir chez le répondant adulte.

La version de 1971 fut reprise en 1976. Cependant, une tournure nouvelle est introduite en 1981: «Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?» Plus aucun titre n'indique nommément que la langue visée est la langue maternelle. De plus, le nouveau libellé porte désormais sur une langue seulement «apprise» — et donc peut-être jamais vraiment parlée — et suggère toujours que le répondant puisse ne plus la comprendre. Le tout rehausse la possibilité d'un autre genre d'erreur, en ce qu'il peut donner plus facilement l'impression qu'il s'agit d'une langue *seconde*, apprise en bas âge, et que le répondant pourrait par conséquent donner comme réponse en même temps que — ou au lieu de — sa langue maternelle véritable, d'autant qu'il peut ne pas venir spontanément à l'esprit d'avoir «appris» sa langue maternelle et que la maison n'est pas précisée comme lieu d'apprentissage, par opposition à l'école ou à la rue.

L'éventualité d'une telle erreur d'interprétation devient encore plus vraisemblable avec le questionnaire de 1986 qui reconduit la formulation de 1981 mais en supprimant la directive de ne donner qu'une seule réponse. Nous savons en effet que les déclarations de langue maternelle multiples de type «anglais et français» ont sensiblement augmenté entre 1976 et 1981 (KRALT, 1980), et nous verrons ci-dessous que toutes les sortes de déclarations multiples impliquant le français ou l'anglais ont fortement progressé entre 1981 et 1986. Si donc la formulation de la question sur la langue maternelle laisse à désirer en 1971 et 1976, les libellés de 1981 et 1986 nous invitent à une prudence accrue quant aux données les plus récentes, notamment en matière d'interprétation des réponses multiples.

En revanche, la question sur la langue d'usage paraît en 1971 cerner de façon satisfaisante la langue principale du répondant au foyer: «Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison?». Le recensement de 1976 la laisse cependant tomber. Puis elle reçoit en 1981 et 1986 une formulation un peu moins heureuse: «Quelle langue parlez-vous vous-même habituellement à la mai-

son ? ». Cette identification légèrement plus floue de la langue visée et l'insistance sur son caractère strictement personnel peuvent avoir porté certains répondants à indiquer en même temps que — ou au lieu de — leur langue principale, une seconde langue qu'ils ont « l'habitude » de parler au foyer : à la limite, il pourrait s'agir d'une pratique assez marginale⁵. Vraisemblablement, cela expliquerait, du moins en partie, le nombre élevé de déclarations multiples de langue d'usage aux recensements plus récents, en particulier après la suppression en 1986 de la directive de ne donner qu'une seule réponse.

Une vigilance certaine se trouve donc aussi de mise devant les données les plus récentes sur la langue d'usage. Mais cela dit, la formulation de la question sur la langue maternelle demeure de toute évidence moins heureuse que celle sur la langue d'usage, et ce, encore davantage aux derniers recensements qu'en 1971. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que les déclarations erronées d'une langue seconde *apprise*, en même temps que ou à la place de la langue maternelle véritable, soient plus fréquentes que les déclarations fautives d'une langue seconde *parlée*, en même temps que ou au lieu de la véritable langue d'usage au foyer. Une analyse attentive de l'évolution des réponses multiples apportera des éléments à l'appui de cette hypothèse.

Progression des réponses multiples de 1981 à 1986

Le tableau 2 compare, pour 1981 et 1986, le nombre des divers types de déclarations de langue maternelle ou d'usage simples — anglais, français, autre (tierce langue) — ou multiples — dont les plus fréquentes comprennent toujours l'anglais. Il en ressort d'emblée une très forte croissance des réponses multiples, sans doute due avant tout à la suppression en 1986 de la consigne de n'indiquer qu'une seule langue. Seules les réponses simples donnant l'anglais comme langue maternelle unique, qui connaissent un taux de croissance comparable à celui de la population totale, paraissent à l'abri du déplacement général des réponses simples vers les catégories multiples.

Il y a deux façons de mieux cerner cette tendance. Le fichier de contre-vérification du recensement de 1986 permet de comparer, pour un échantillon de la population énumérée en 1981 et 1986, la langue maternelle déclarée par une même personne

5. Une telle interprétation semble convenir aux réponses de quelque 25 000 Québécois francophones qui, en 1981 et 1986, ont déclaré l'anglais comme langue parlée « habituellement » à la maison mais qui, à la question sur la connaissance des langues officielles canadiennes, ne se sont pas déclarés capables de « soutenir une conversation » dans cette langue (LACHAPPELLE et CASTONGUAY). Il y a lieu de croire qu'en pareil cas, la langue d'usage déclarée indique la plupart du temps une langue seconde pratiquée de manière superficielle et non une langue d'usage effective. Il en résulte une certaine surestimation de l'anglicisation individuelle des francophones aux derniers recensements, trop légère cependant pour expliquer l'écart autrement plus considérable entre leurs taux d'assimilation individuelle et intergénérationnelle pour l'ensemble du Canada.

TABLEAU 2

*Population selon la langue maternelle et selon la langue d'usage
Canada, 1981 et 1986*

	1981 (milliers)	1986 (milliers)	Croissance 1981-1986 (%)
Total	24 083	25 022	3,9
<i>Langue maternelle*</i>			
Anglais	14 535	15 160	4,3
Français	6 070	6 090	0,3
Autre	2 950	2 925	-0,9
Anglais et français	184	307	67,2
Anglais et autre	298	463	55,4
Anglais, français et autre	26	41	61,5
Français et autre	20	35	70,1
<i>Langue d'usage</i>			
Anglais	16 122	16 596	2,9
Français	5 829	5 798	-0,5
Autre	1 600	1 476	-7,8
Anglais et français	150	352	134,0
Anglais et autre	342	712	108,0
Anglais, français et autre	21	48	131,8
Français et autre	19	40	110,2

* La catégorie «autre» comprend les rares cas de réponses multiples n'impliquant que des langues tierces.

SOURCE: S.C. (Statistique Canada), 1989.

aux deux recensements. On peut aussi comparer la composition selon la langue maternelle de la population recensée en 1986, avec sa composition attendue, estimée à partir de la composition observée en 1981.

À peu de choses près, les deux méthodes conduisent au même résultat. Parmi les quelque 300 000 déclarations multiples supplémentaires nettes de langue maternelle en 1986, de celles qui proviendraient du déplacement d'une réponse simple à une réponse multiple⁶, environ le tiers se rattacherait à des personnes qui avaient donné le français comme langue maternelle unique en 1981, et les deux tiers à des personnes qui avaient donné une langue tierce.

Quant à la progression des déclarations multiples de langue d'usage, seule la seconde méthode d'estimation demeure possible, car la contre-vérification ne tient

6. Une faible part de la progression se rattacherait à des personnes non énumérées en 1981: enfants de moins de 5 ans, nouveaux immigrants, etc.

compte que de la langue maternelle. De plus, la langue d'usage n'étant pas une caractéristique personnelle permanente, il faut alors incorporer dans le calcul de la composition attendue une estimation de l'effet de l'assimilation individuelle entre 1981 et 1986. Cela fait, on peut estimer que parmi les quelque 600 000 déclarations multiples supplémentaires nettes de langue d'usage en 1986, environ deux cinquièmes de celles qui proviendraient du déplacement d'une réponse simple à une réponse multiple se rattacheraient à des personnes qui avaient donné l'anglais comme langue d'usage unique en 1981, deux cinquièmes à des personnes qui avaient déclaré une tierce langue, et un cinquième à des répondants qui avaient déclaré le français (CASTONGUAY, 1991). Ces proportions ne s'éloignent pas beaucoup de celles qu'on obtient en répartissant à parts égales, entre les langues indiquées, l'augmentation nette, au tableau 2, de chaque type de déclaration de langue d'usage multiple.

Il semble donc que pour la langue d'usage, la progression récente de chaque type de réponses multiples s'est alimentée assez également aux dépens des différentes catégories de réponses uniques impliquées, alors que pour la langue maternelle, l'augmentation des multiples s'est nourrie essentiellement à partir des catégories français et autre. En ce qui concerne la langue d'usage, il serait téméraire d'aller plus loin — l'estimation de l'effet de l'assimilation individuelle entre 1981 et 1986 est déjà chose bien périlleuse — mais la contre-vérification de 1986 permet davantage de précision quant aux déplacements de déclaration de langue maternelle.

Ceux-ci sont plus complexes que ne le laisse voir leur effet net. Des déplacements significatifs sont survenus entre les catégories de langue maternelle simple, et se sont soldés par un gain net d'environ 100 000 pour l'anglais, réponse unique en 1986, aux dépens de 25 000 réponses français et 75 000 réponses autre (DENIS). Une partie de ce mouvement relève vraisemblablement de la dérive attendue des déclarations vers l'anglais qu'entraîne l'exigence de devoir « encore comprendre » la langue concernée. Quoiqu'il en soit, puisque l'ensemble des déplacements n'a pas produit de gain net pour les réponses anglais, langue unique, ce glissement des réponses uniques en faveur de l'anglais compense nécessairement un nombre équivalent de déplacements de l'anglais vers les réponses multiples. En somme, la progression des langues maternelles multiples s'est aussi accomplie partiellement aux dépens des réponses anglais, langue unique, ce que montre aussi, de façon plus directe, le fichier de contre-vérification.

Conséquences pour la simplification des multiples

Ces observations sont d'une importance capitale pour la simplification des données de 1981 et 1986. L'ensemble des informations provenant de la contre-vérification de 1986, de même que de celle de 1981 (qui remonte aux déclarations de 1976), imposent logiquement une répartition différenciée, obtenue en simplifiant chaque type de langue maternelle multiple en fonction des réponses simples données par un échantillon des mêmes personnes à un autre recensement (LACHAPPELLE, 1985 et 1992). Cette méthode compterait par exemple comme francophones environ les

deux tiers des déclarations de langue maternelle « anglais et français » au Canada en 1986, et n'en verserait que le tiers à la catégorie anglophone⁷.

Les réponses simples ne jouissent certes pas d'une validité intrinsèque absolue — témoin, la dérive prévue et sensible des déclarations uniques vers l'anglais. Mais l'objectif d'établir une comparaison avec 1971 nous oblige, au minimum, à simplifier les multiples de 1981 et 1986. Dans le cas de la langue maternelle, une répartition différenciée nous rapproche sans doute mieux de la réalité qu'une répartition égale, qui assignerait à chaque langue indiquée une part égale des réponses multiples. Par contre, sous réserve de vérification plus directe, une répartition égale semblerait convenir en ce qui concerne la langue d'usage⁸.

Soulignons qu'une répartition égale verse aux catégories uniques français et autre moins de déclarations de langue maternelle multiples que ne le fait une pondération différentielle découlant des fichiers de contre-vérification. Comparativement à ce partage optimal, la répartition égale réduit donc les populations soumises au risque d'anglicisation et, partant, sous-estime systématiquement le phénomène d'anglicisation individuelle au Canada. On en jugera de nouveau, à même les comparaisons que nous établirons avec les données de 1971. Mais nous devons au préalable porter aussi un regard critique sur ces dernières.

Qualité des données de 1971

En 1971, Statistique Canada a simplifié les déclarations de langue maternelle ou d'usage multiples et attribué une langue maternelle ou d'usage dans les cas de non-réponse, sans comptabiliser les divers changements ainsi apportés. Par conséquent, on ne connaît globalement ni l'incidence de ces opérations sur les données publiées pour ce recensement, ni l'évolution du nombre des différents types de réponses simples ou multiples entre 1971 et 1981. On peut néanmoins formuler quelques inférences à ce sujet, à partir d'informations indirectes ou partielles.

Par exemple, bien que seule la question sur la langue maternelle ait été posée en 1976, ce fut dans sa version de 1971. Or, nous avons déjà relevé que les réponses multiples « anglais et français » étaient sensiblement moins nombreuses en 1976 qu'en 1981. Les fichiers de contre-vérification de 1981 et de 1986 montrent de plus qu'en 1981, ces réponses s'associaient plus souvent qu'en 1976 au français, réponse unique, qu'à l'anglais, et que cette asymétrie était encore plus marquée au fichier de

7. Nous nous en tiendrons ainsi, pour nos simplifications différentielles, à des pondérations en termes de fractions simples. Il serait illusoire de prétendre à une plus grande précision en cette matière, du fait que la contre-vérification des déclarations de langue maternelle se fonde sur un échantillon des données intégrales alors que les renseignements sur l'assimilation individuelle, qui concernent aussi la langue d'usage, proviennent des données-échantillon, c'est-à-dire des réponses au questionnaire long distribué en 1986 à seulement un cinquième de la population. Pour plus de détails touchant les pondérations utiles aux répartitions différentielles, voir CASTONGUAY, 1991.

8. Pour une justification détaillée, voir CASTONGUAY, 1991.

1986. À défaut d'informations plus directes, il nous faut supposer qu'en réponse à la formulation de 1971, les multiples « anglais et français » étaient également moins fréquentes et moins fortement associées à des répondants plutôt francophones qu'aux recensements plus récents.

Dans l'ensemble, la contre-vérification de 1981 laisse ainsi entrevoir qu'une répartition égale des langues maternelles multiples aurait conduit, en 1971, à un résultat moins différent que celui provenant de leur répartition différentielle, du moins en ce qui concerne les réponses « anglais et français ». Or, on suppose généralement que la méthode de simplification employée par Statistique Canada en 1971 revenait justement à répartir les multiples « anglais et français » de manière à peu près égale, pour la langue maternelle comme pour la langue d'usage (LAMY). Il est permis d'en conclure que les données simplifiées de 1971 peuvent conduire à une mesure plus réaliste de l'anglicisation individuelle des francophones que ne le ferait la simplification égale des réponses de 1981 et, à plus forte raison, de 1986. Ce résultat s'accorde avec ce que donnait à attendre notre examen du libellé des questions : puisque les formulations de 1971 sont moins ambiguës que celles de 1981 et 1986, et ce, tant pour la langue maternelle que pour la langue d'usage, l'interprétation des réponses et la répartition des multiples devraient poser moins de problèmes en 1971 qu'aux recensements récents.

Cette attente a reçu par ailleurs une confirmation plus directe en ce qui a trait du moins à la qualité des données de 1971 sur l'anglicisation individuelle des francophones. Un échantillon de transferts linguistiques individuels entre l'anglais et le français au Québec, repérés à partir des données simplifiées de 1971, a fait voir qu'une part assez faible de ces transferts résultent de la simplification des déclarations de langue maternelle ou d'usage multiples (HARRISON et LACHAPELLE). Si l'on accepte que la méthode de simplification employée en 1971 équivalait à une répartition égale, il faut en conclure que grâce sans doute à la formulation plus précise des questions, il y avait alors relativement peu de multiples « anglais et français » parmi les langues maternelle ou d'usage déclarées — et ce, malgré l'absence d'une directive de ne donner qu'une seule langue d'usage. La situation est tout à fait différente aux recensements plus récents, quant au nombre de ces multiples et à l'impact de leur simplification sur la mesure de l'assimilation (CASTONGUAY, 1986 et 1991)⁹.

Il semble donc bien que parce que les questions de 1971 visaient mieux les caractéristiques utiles à l'observation de l'assimilation, les réponses, même simplifiées, nous en fournissent une estimation relativement réaliste, particulièrement en ce qui concerne l'anglicisation des francophones. Par conséquent, si l'on choisit de simplifier les réponses multiples de 1981 et 1986 à l'aune aussi de la réalité — c'est-à-dire des fichiers de contre-vérification — les résultats devraient donner à voir un

9. En revanche, les absences de réponse étaient relativement plus fréquentes en 1971, mais l'imputation des réponses manquantes a beaucoup moins d'impact que la simplification des multiples sur la mesure de l'assimilation (CASTONGUAY, 1991).

mouvement assez vraisemblable de l'assimilation individuelle entre les recensements. En parallèle, il sera instructif de suivre son évolution après la répartition égale des multiples parmi les langues concernées¹⁰.

Évolution de l'assimilation individuelle entre 1971 et 1986

Parce que le groupe anglophone ne connaît aucune assimilation nette, nous emploierons le phénomène complémentaire, soit la persistance linguistique individuelle, afin de suivre en toute généralité l'impact des répartitions différentielle et égale sur l'évolution des comportements linguistiques individuels. Rappelons que le taux net d'assimilation individuelle est le complément à l'unité du taux net de persistance linguistique individuelle lorsque celui-ci se trouve inférieur à un.

La partie supérieure du tableau 3 montre que, suivant la répartition différentielle des multiples aux derniers recensements, le taux net de persistance de la population anglophone a très légèrement diminué entre 1971 et 1986. Cela résulte d'une évolution inverse parmi les groupes minoritaires: la persistance a diminué chez les francophones mais augmenté chez les allophones. Autrement dit, l'anglicisation individuelle des francophones a augmenté, alors que celle des allophones s'est réduite.

Cependant, ces mouvements ne sont pas très marqués. Par ailleurs, ils s'expliquent peut-être mieux par des facteurs davantage démographiques que linguistiques. Par exemple, puisque l'assimilation individuelle se trouve naturellement moins élevée parmi les enfants que chez les adultes, le vieillissement progressif de la population francophone devrait entraîner d'emblée une augmentation de son taux d'anglicisation global. De même, au sein de l'immigration canadienne, la récente progression de la composante d'origine asiatique, moins portée à l'assimilation, devrait faire baisser quelque peu l'anglicisation nette de la population allophone dans son ensemble.

En revanche, la deuxième partie du tableau fait voir une très légère augmentation de la persistance du groupe francophone, un recul très brusque de la persistance du groupe anglophone et une progression très rapide de la persistance des allophones. L'ampleur même de ces dernières variations les rend déjà suspectes. Notons en particulier que la persistance des anglophones et allophones connaît son changement le plus marqué entre les deux derniers recensements, séparés de cinq années seulement, et entre lesquels le nombre de réponses multiples a justement connu un bond

10. Les données publiées par Statistique Canada pour 1981 suivant une autre méthode de simplification ne figureront pas dans notre évaluation longitudinale parce que cette méthode accentue systématiquement la diversité des comportements au sein des foyers linguistiquement mixtes, ce qui conduit parfois —notamment pour le Québec— à des résultats qui s'écartent, encore plus que ceux qui découlent de la répartition égale, de ce que nous apprennent les fichiers de contre-vérification (CASTONGUAY, 1991).

TABLEAU 3

Persistance linguistique individuelle nette selon les données simplifiées de 1971 et deux méthodes de répartition des réponses multiples Canada, 1981 et 1986 (pourcentages)*

	GROUPE LINGUISTIQUE		
	Anglais	Français	Autre
1971	111,4	95,7	56,1
<i>Répartition différentielle**</i>			
1981	111,4	95,4	56,3
1986	111,2	95,1	57,0
<i>Répartition égale</i>			
1981	110,8	95,8	57,3
1986	110,2	95,8	58,6

* Le taux net de persistance se calcule en divisant l'effectif selon la langue d'usage par celui selon la langue maternelle.

** La répartition différentielle des multiples s'est effectuée comme suit: langue maternelle, anglais et français, 1/3 anglais, 2/3 français; anglais et autre, 1/3 anglais, 2/3 autre; français et autre, 1/10 anglais, 4/10 français, 5/10 autre; anglais, français et autre, 1/5 anglais, 1/5 français, 3/5 autre. Ces pondérations sont légèrement moins asymétriques que celles que suggèrent les fichiers de contre-vérification. Par ailleurs, les langues d'usage multiples ont été réparties de façon égale entre les langues déclarées.

SOURCES: S.C. (Statistique Canada), 1974 et 1989; LACHAPPELLE, 1985 et DENIS, 1988.

inusité. Ces exagérations de tendance découlent en fait de la sous-estimation de l'assimilation qui résulte de la simplification égale des multiples. La répartition différentielle des multiples en fonction de la contre-vérification élimine dans la mesure du possible cet effet, qui se trouve exacerbé par la récente explosion des réponses multiples: en regard de la répartition différentielle, la répartition égale compte en 1986 quelque 43 000 francophones et 87 000 allophones de moins parmi la population soumise au risque d'assimilation nette.

Poursuivons donc la comparaison longitudinale fondée sur la répartition différentielle. On peut contrôler nos résultats pour l'effet de l'âge, du moins en ce qui touche les recensements de 1971 et 1986, pour lesquels les données nécessaires se trouvent dans les publications officielles. Mais il importe alors de différencier aussi en fonction de l'âge la répartition des réponses multiples: la contre-vérification de 1986 indique, par exemple, que les déclarations de langue maternelle «anglais et

français » parmi les moins de 20 ans se rattachent à peu près aussi souvent à l'anglais qu'au français, réponses simples au recensement précédent, contre environ deux fois plus souvent au français qu'à l'anglais chez les 20 à 44 ans, voire quatre fois plus souvent au français chez les 45 ans et plus.

Le résultat de la simplification différentielle nuancée de la sorte se trouve au tableau 4. On voit que l'augmentation de l'anglicisation nette de la population francophone, tous âges confondus, s'explique bien par le vieillissement. En effet, les taux d'anglicisation des jeunes adultes francophones de 20 à 34 ans ou de 35 à 49 ans en 1986 sont pratiquement identiques à ceux des groupes d'âges correspondants en 1971. Par ailleurs, en 1986, l'anglicisation est nettement plus faible chez les enfants, et plus forte chez les adultes plus âgés.

Pour bien apprécier ce dernier mouvement, il faut se rappeler que le taux d'assimilation des personnes âgées témoigne avant tout de l'impact définitif du phénomène à une époque antérieure, du fait que les changements de comportement linguistique au foyer seraient peu fréquents passé l'âge de 35 ans (CASTONGUAY, 1976). Par conséquent, les taux observés en 1986 auprès des francophones âgés

TABLEAU 4

Taux net d'assimilation individuelle des populations francophone et allophone, par groupe d'âges, Canada, 1971 et 1986 (pourcentages)*

GROUPE D'ÂGES	GROUPE LINGUISTIQUE			
	Français		Autre	
	1971	1986**	1971	1986**
Total	4,3	4,9	43,9	43,0
0-19 ans	2,1	1,4	31,4	22,7
20-34	5,3	5,2	46,2	43,7
35-49	6,4	6,4	51,3	48,5
50-65	5,9	7,4	50,6	49,9
65 ans et plus	4,7	6,9	40,4	45,9

* Le taux net d'assimilation individuelle égale le complément à l'unité du taux net de persistance.

** Après répartition différentielle des réponses multiples comme au tableau 3, à l'exception des pondérations suivantes: langue maternelle anglais et français, 1/2 anglais, 1/2 français chez les 0 à 19 ans, 1/5 anglais, 4/5 français chez les 45 ans et plus; anglais et autre, 9/20 anglais, 11/20 autre chez les 0 à 19 ans, 1/4 anglais, 3/4 autre chez les 45 ans et plus.

SOURCES: Celles du tableau 3 et compilations spéciales du recensement et du fichier de contre-vérification de 1986.

respectivement de 50 à 65 ans et de 65 ans et plus devraient être à peu près égaux ou, tout au plus, un peu supérieurs à ceux des mêmes cohortes quinze ans auparavant, soit aux taux d'assimilation des francophones de 35 à 49 ans et de 50 à 65 ans en 1971. C'est effectivement le cas : les francophones âgés de 35 à 49 ans en 1971 connaissent, en vieillissant de quinze ans, une augmentation de 1% de leur taux net d'anglicisation, qui passe de 6,4% en 1971 à 7,4% en 1986; et l'anglicisation de la cohorte des 50 à 65 ans en 1971 marque sur quinze ans une augmentation du même ordre, en progressant de 5,9 à 6,9%.

Cette augmentation paraît peut-être un peu forte et pourrait s'expliquer, du moins en partie, par une certaine surestimation de l'anglicisation en 1986, due à une formulation moins précise de la question sur la langue d'usage : certains francophones se sont alors déclarés de langue d'usage anglaise mais unilingues français¹¹. Mais des incohérences semblables entachent sans doute aussi les données de 1971, sans qu'on puisse savoir à quel degré, ce qui nous empêche d'ajuster nos comparaisons en conséquence. De même, il se peut que la répartition égale des déclarations de langue d'usage multiples en 1986 ne soit pas entièrement appropriée; cependant, la contre-vérification n'offre aucun renseignement quant à cette caractéristique. Enfin, il est également possible que l'augmentation en question reflète simplement un prolongement marginal mais réel de l'attraction de l'anglais au delà de l'âge de 35 ans. En somme, le caractère plausible de ce changement — le fait que la variation, sur quinze ans, du taux d'anglicisation des francophones âgés de 35 ans ou plus en 1971 soit non négative et, à tout prendre, assez faible — établit une comparabilité certaine entre les données de 1971 sur l'assimilation individuelle et celles de 1986, simplifiées de façon différentielle¹².

Le tableau 4 montre en même temps que, contrairement à l'augmentation de l'anglicisation de la population francophone totale, la réduction de l'assimilation parmi la population allophone ne peut s'expliquer par une modification de sa composition selon l'âge: le recul se retrouve parmi tous les groupes, à l'exception des 65 ans et plus. D'ailleurs, le taux net d'assimilation de ces derniers, en 1986, est inférieur de presque 5% à celui de la cohorte des 50 à 64 ans en 1971. Il paraît plausible que cette régression générale de l'anglicisation des allophones et, notamment, ce recul considérable du taux d'assimilation des cohortes les plus âgées¹³, s'explique par l'arrivée, depuis 1971, de nombreux allophones moins rapidement assimilables que les immigrants européens venus après la Seconde Guerre mondiale. Mais cet effet ne se laisse pas contrôler comme celui de l'âge, car la contre-vérification ne fournit aucun renseignement sur la période d'immigration. De plus, quant à la

11. Revoir la note 4.

12. Notons qu'en revanche, la simplification égale des données de 1986 ferait voir une réduction sensible du taux net d'anglicisation au cours du vieillissement de ces mêmes cohortes: il serait moins facile de trouver une explication sociolinguistique satisfaisante à pareil recul.

13. Recul qui serait nettement plus accusé — et d'autant plus difficile à expliquer — si l'on répartissait les multiples de façon égale.

qualité des données de 1971 sur les allophones, nous en savons encore moins que sur les francophones. En particulier, contrairement aux réponses multiples « anglais et français », il est certain que les multiples comprenant une tierce langue n'ont pas été simplifiées de façon égale en 1971, et l'impact du traitement des données sur la mesure de l'assimilation individuelle des allophones à ce recensement demeure pratiquement impossible à déterminer (CASTONGUAY, 1991).

Il se peut enfin que la réduction — tout à fait remarquable — d'un tiers dans le taux net d'assimilation des enfants tant francophones qu'allophones, également visible au dernier tableau, soit en majeure partie attribuable à la manière différente de traiter les données « problématiques » aux recensements en cause. Mais nous savons seulement que les absences de réponse étaient globalement beaucoup plus courantes en 1971, et que ce phénomène touche tout spécialement les enfants de 0 à 4 ans dont bon nombre ne parlent encore aucune langue. Encore ici, la contre-vérification demeure tout à fait muette, les 0 à 4 ans n'ayant pas connu deux recensements consécutifs.

Comparabilité limitée des données sur l'assimilation individuelle

Du fait que la formulation peu heureuse de la question récente sur la langue maternelle nous impose une répartition différenciée des multiples, on atteint ainsi très vite les frontières du possible en matière de comparaison des données sur l'assimilation individuelle. Les fichiers de contre-vérification ne nous offrent que des ventilations de la langue maternelle selon les autres caractéristiques figurant au questionnaire court, dont le sexe, l'âge, l'état civil ou le lieu de résidence. On ne peut même pas pousser ces quelques renseignements à fond parce que ces fichiers reposent sur un échantillon trop réduit de répondants.

Or, les pondérations qui ressortent de la contre-vérification varient de façon importante non seulement selon l'âge, mais encore d'une région linguistique à une autre. Par exemple, la répartition différentielle des cas de langue maternelle « anglais et français » compterait, au Québec, la *quasi-totalité* comme francophones mais se rapprocherait plutôt, dans le reste du Canada, d'une répartition égale (LACHAPPELLE, 1985 et 1992). Mais le recouplement le plus grossier des caractéristiques langue maternelle, âge et région conduit aussitôt à des pondérations inutilisables, parce que trop peu sûres.

Impossible, donc, de pousser une comparaison raisonnée, fondée sur la répartition différentielle des multiples, au delà du degré de raffinement du tableau 4. Même la pondération que nous y avons employée pour l'ensemble des multilingues de 0 à 19 ans ne peut être utilisée qu'avec « extrême précaution », selon les estimations de Statistique Canada¹⁴. La simplification différentielle connaît ainsi des limites très étroites.

14. Pis encore, cet avertissement vise les 5 à 19 ans, et la contre-vérification ne peut rien dire des 0 à 4 ans.

Il n'en demeure pas moins qu'une comparaison valide des données sur l'assimilation individuelle se fait obligatoirement par groupe d'âges et suivant une répartition différenciée des déclarations de langue maternelle multiples, sans quoi on ne vise pas convenablement la population soumise au risque d'assimilation. Curieusement, on compare couramment l'assimilation individuelle mesurée à divers recensements sans respecter aucune de ces deux dispositions (HENRIPIN; BOURBEAU). D'aucuns ont même appliqué, aux données provenant de recensements différents, des méthodes de simplification différentes (DALLAIRE et LACHAPPELLE). De telles comparaisons peuvent facilement nous induire en erreur quant à l'évolution du phénomène qui nous intéresse.

Difficultés plus grandes de la méthode intergénérationnelle

Si l'assimilation individuelle se compare difficilement d'un recensement à l'autre, en revanche, la répartition différentielle —aussi impérative soit-elle— est pratiquement inutilisable pour la mesure et la comparaison de l'assimilation intergénérationnelle. Même au niveau de l'ensemble du Canada, la transmission de la langue maternelle des mères à leurs enfants implique d'entrée de jeu des recoupements trop fins selon l'âge, et l'on se retrouve aussitôt devant des pondérations sans fondement statistique adéquat.

Qu'à cela ne tienne, l'analyse de l'assimilation intergénérationnelle effectuée par Statistique Canada —celle qui conclut à une réduction de moitié de «l'anglicisation des francophones» depuis 1971— repose sur une répartition *égale* des langues maternelles multiples pour des groupes d'âges très fins, qui distinguent entre les enfants de 0 à 4 ans, 5 à 9 ans et 10 à 14 ans, et sur la comparaison du résultat avec les langues maternelles —*simplifiées aussi de façon égale*— de leurs mères (LACHAPPELLE, 1989). Le moins qu'on puisse dire, c'est que Statistique Canada manque ici de cohérence en ce qui regarde le respect du sens et des limites que l'information statistique impose à la répartition des multiples et à l'appréciation des données qui en découlent. En effet, le directeur de la Division de la démolinguistique a fait valoir à deux reprises la supériorité de la répartition différentielle des langues maternelles multiples (LACHAPPELLE, 1985 et 1992)¹⁵.

Il paraît possible, par ailleurs, d'être un peu plus précis à ce sujet. La contre-vérification de 1986 indique que pour l'ensemble du Canada, une répartition égale des langues maternelles mixtes conviendrait à peu près pour les enfants —du moins pour les 5 ans et plus— alors que parmi les 20 à 44 ans —qui comptent l'essentiel des femmes en âge de procréer— on devrait tenir comme francophones ou allophones respectivement environ les deux tiers des «anglais et français» et des «anglais et

15. Ce dernier texte a également été diffusé par Statistique Canada comme *Document de travail n° 1*, Division de la démolinguistique, juin 1991.

autre». En regard de la répartition égale, une simplification différenciée de la sorte a pour effet d'augmenter la population adulte non anglophone soumise au risque de non-transmission de la langue maternelle. Autrement dit, la répartition égale des multiples dans tous les groupes d'âges sous-estimerait systématiquement l'assimilation intergénérationnelle au Canada en 1981 et 1986¹⁶.

Il y a donc lieu de demeurer sceptique quant à l'ampleur de la réduction de l'assimilation intergénérationnelle avancée par Statistique Canada. Cette consigne s'impose à plus forte raison aux résultats touchant des unités territoriales plus réduites, telles que les provinces, ou des sous-populations aussi particulières que les femmes francophones exogames (FELLEGI; LACHAPELLE, 1989). Dans ce dernier cas de figure, d'ailleurs, d'un recensement à l'autre le glissement différentiel des déclarations de langue maternelle simples vers les réponses multiples assurerait d'emblée, par un effet résiduel, une amélioration apparente de la transmission du français aux enfants des parents exogames qui persistent à se déclarer simplement francophones, dans la mesure où les déclarations «anglais et français» additionnelles se recrutent parmi les adultes francophones les plus anglicisants.

Ajoutons que la très forte réduction de l'assimilation individuelle des enfants tant francophones qu'allophones mise en évidence au tableau 4, qui contraste singulièrement avec sa stabilité relative depuis 1971 parmi les autres groupes d'âges, suggère que la comparaison des données linguistiques touchant les enfants serait particulièrement périlleuse. À part l'effet des changements survenus dans le traitement des réponses multiples ou absentes — ces dernières étant relativement plus fréquentes chez les plus jeunes — il faut également tenir compte, en cette matière, de la valorisation sociopolitique très appuyée, depuis 1971, de l'apprentissage du français comme langue seconde au Québec aussi bien qu'au Canada. Celle-ci a pu, de concert avec la modification de la question en termes d'une langue «apprise», porter davantage de parents à déclarer pour leurs enfants le français comme langue première ou, plus exactement, comme langue «apprise en premier lieu» en même temps que ou à la place de leur langue maternelle véritable. En effet, que l'anglicisation individuelle des mères francophones, en particulier, soit demeurée à peu près au même niveau qu'en 1971 laisse entendre que si, plus récemment, une proportion plus importante d'entre elles ont appris le français à leurs enfants en premier lieu, ou du moins en même temps que l'anglais, l'amélioration de la transmission du français qui en résulte peut reposer parfois sur l'écart entre apprendre une langue et la parler comme langue principale à la maison. Un certain glissement précoce des déclarations de langue maternelle simples du français non pas seulement vers les réponses «anglais et français» mais encore vers l'anglais, réponse simple, visible parmi les enfants à la contre-vérification de 1986, donne également à penser que dans un certain nombre de cas, l'apprentissage du français langue «maternelle» déclarée dernière-

16. On ne peut être plus catégorique à ce sujet parce que la contre-vérification ne peut fournir d'informations utiles sur les couples mère-enfant.

ment par les parents pour leurs enfants ne témoignerait pas d'une pratique linguistique très solide.

Quant aux mesures en amont de la comparaison affectonnée par Statistique Canada, il est possible que les données de 1971 surestiment l'assimilation intergénérationnelle des années 1960. Deux estimations relativement indirectes mais fondées sur les données de 1961 ont conduit à un même taux net d'anglicisation intergénérationnelle de 4,7% pour les Canadiens francophones (MAHEU; LIEBERSON, 1970), soit un niveau sensiblement inférieur au 6% auquel aboutit, pour 1961 comme pour 1971, l'interprétation longitudinale des données de 1971 sur la langue maternelle des enfants (LACHAPPELLE, 1989). À ce propos, notons que les données linguistiques de 1971 touchant les plus jeunes enfants ont déjà paru suffisamment douteuses pour que, dès cette époque, l'Association des démographes du Québec recommande à Statistique Canada de reformuler la question sur la langue maternelle de manière à viser plus précisément la véritable « langue de l'enfance » (A.D.Q.).

Vers une appréciation moins euphorique des tendances

Le fait que la mesure intergénérationnelle de l'assimilation repose sur les seules données sur la langue maternelle ne lui confère donc pas d'avantage évident sur la méthode individuelle. Au contraire, la nécessaire répartition différentielle des déclarations de langue maternelle multiples entraîne pour la méthode intergénérationnelle des difficultés encore plus épineuses, reliées sans doute à la formulation inadéquate de la question. De plus, la validité de la langue maternelle déclarée pour les enfants fait singulièrement problème depuis l'introduction de l'auto-énumération en 1971. Par conséquent, il est difficile sinon impossible de se faire une idée juste de l'évolution récente de la transmission intergénérationnelle du français dans son sens le plus significatif, en tant que langue principale effective de la petite enfance. Il y a lieu d'estimer en particulier que l'assimilation intergénérationnelle des francophones au Canada ne s'est pas entièrement réduite de moitié depuis les années 1960 et qu'une partie de sa diminution apparente au cours des années 1970 repose justement sur la formulation de la question sur la langue maternelle adoptée à partir du recensement de 1981.

Précisons que nos observations ne mettent en doute que l'ampleur de la réduction de l'anglicisation intergénérationnelle des francophones obtenue à Statistique Canada, et non le mouvement lui-même. Au contraire, à la suite de la valorisation considérable de l'apprentissage du français au Canada depuis les années 1960, il serait étonnant que l'engouement récent pour l'étude du français comme langue seconde ne se trouve pas doublé d'une amélioration réelle de son apprentissage comme langue première. Seulement, il est probable que l'ambiguïté croissante de la question sur la langue « maternelle » ait amplifié indûment une telle tendance.

La comparaison des résultats sur l'assimilation individuelle paraît moins problématique, témoins le caractère apparemment mieux fondé de la répartition égale

des déclarations multiples de langue d'usage et la consistance relative du taux d'assimilation individuelle définitive des cohortes de francophones âgées, calculé à des recensements différents. Cela s'explique sans doute en partie par le fait qu'en ce qui regarde les adultes, la mesure de l'assimilation individuelle repose le plus souvent sur des caractéristiques qu'ils déclarent pour eux-mêmes, et par le fait que la langue d'usage actuelle est une pratique objective que vise assez justement la question des recensements.

Vraisemblablement, une règle de simplification plus pratique s'appliquerait — et ce, indépendamment de la région ou du groupe d'âges — aux réponses multiples à la question sur la langue maternelle si celle-ci visait non pas tant un apprentissage qu'un comportement principal, soit la langue d'usage de l'enfance. Une formulation appropriée vient aisément à l'esprit : « Quelle langue parliez-vous le plus souvent à la maison dans votre petite enfance ? ». On pourrait alors accorder aux réponses une interprétation aussi limpide qu'aux déclarations de langue usuelle et, sans doute, répartir les multiples de façon égale parmi les langues déclarées — règle tout à fait logique lorsqu'il s'agit de déterminer la fréquence relative d'un comportement.

Malheureusement, les données sur la langue « maternelle » recueillies au recensement de 1991 nous donneront, au contraire, encore du fil à retordre. La formulation la plus récente rehausse l'impression qu'il peut s'agir d'une langue apprise, voire d'une langue seconde, qu'on peut perdre assez facilement : « Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? *Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.* » (S.C., 1991.) La précision nouvelle : « à la maison », risque de ne pas faire le poids devant la directive ajoutée en italiques, qui reprend deux fois le qualificatif « apprise » tout en insistant sur l'éventualité d'un apprentissage éphémère. Du moins est-il désormais tout à fait clair que la langue « maternelle », au sens de Statistique Canada, n'est pas un caractère permanent ! En revanche, la formulation de la question sur la langue d'usage en 1991 revient à celle de 1971, soit à la langue parlée « le plus souvent » — et non seulement « habituellement » — à la maison.

Par ailleurs, le questionnaire de 1991 se structure de façon différente : on procède par caractéristique, en répondant à une même question pour chacun des membres du foyer, alors que de 1971 à 1986 on procédait par personne, en répondant à toutes les questions touchant celle-ci avant de passer à la suivante. Statistique Canada a aussi jugé préférable de grouper les questions linguistiques, d'en *inverser* l'ordre habituel et de ne retenir que l'anglais et le français comme langues proposées nommément dans les aires de réponse (S.C., 1991).

On ne saurait évaluer l'impact de toutes ces transformations sur la qualité des données qu'au terme d'une analyse longue et ardue. Cependant, un examen sommaire des premiers résultats (S.C., 1993) indique un changement majeur, en 1991, dans les déclarations de langue maternelle ou de langue d'usage — ou les deux. La

comparabilité des résultats avec les recensements précédents s'en trouve gravement compromise¹⁷.

De toute évidence, pour apprécier correctement l'assimilation et bien suivre son évolution, l'idéal serait de disposer de réponses à des questions non ambiguës qui viseraient des comportements dominants, pour la langue maternelle comme pour la langue d'usage, et qui ne changeraient pas d'un recensement à l'autre. On pourrait alors espérer qu'une règle de simplification transparente — la répartition égale — puisse s'appliquer de façon universelle, soit à toutes les sortes de réponses multiples et en toutes circonstances. Ou, encore, on pourrait choisir de ne pas simplifier les multiples du tout, et de les compter comme témoignages d'une pratique marginale mais tout à fait acceptable, soit d'un bilinguisme à peu près équilibré. Cela permettrait de distinguer entre l'assimilation seulement partielle et l'assimilation plus complète, de même que d'évaluer la persistance du bilinguisme équilibré d'un recensement ou d'une génération à l'autre. En somme, de mesurer de façon à la fois plus valide et plus nuancée les comportements linguistiques et leur évolution.

*
* *
*

Les données les plus récentes indiquent que la relation entre assimilation individuelle et intergénérationnelle est moins immédiate que prévu. Depuis la Révolution tranquille, l'anglicisation des francophones au Canada se serait maintenue à peu près au même niveau, sur le plan individuel, alors que leur taux d'anglicisation intergénérationnelle aurait baissé, bien que probablement moins qu'on ne le pense à Statistique Canada. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne l'aspect démographique, le fait massif demeure qu'entre-temps, le remplacement des générations francophones s'est partout effondré. Que la chute de la fécondité ait influé ou non sur la transmission linguistique intergénérationnelle, ces deux déterminants de la reproduction linguistique agissent désormais dans le même sens.

17. Par exemple, après répartition égale des réponses multiples, l'écart entre la population de langue maternelle française et celle de langue d'usage française se soldait, à chacun des recensements de 1971, 1981 et 1986, par une différence à peu près nulle au Québec et par environ 250 000 francophones anglicisés dans le reste du Canada. Simplifiées de la même façon, les données de 1991 présentent un gain net d'environ 66 000 francophones anglicisés dans les autres provinces. Manifestement, par rapport aux recensements passés, les résultats de 1991 exagèrent très nettement le pouvoir d'assimilation des langues majoritaires, soit celui du français au Québec et celui de l'anglais dans le reste du Canada.

La question revient alors, plus pertinente que jamais : engagée aussi profondément dans l'engrenage de l'assimilation collective, la population francophone pourra-t-elle s'assurer un avenir en Amérique ?

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

BIBLIOGRAPHIE

- A.D.Q. (Association des démographes du Québec), « Recommandations pour le recensement de 1981 », 1975 *Cahiers québécois de démographie*, IV, 2: 38-77.
- BOURBEAU, Robert, *Le Canada — un profil linguistique*, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue 98-131.) 1989
- CASTONGUAY, Charles, « Dimensions des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone 1974 et autre d'après le recensement canadien de 1971 », *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*, XLI, 2: 125-131.
- CASTONGUAY, Charles, « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, XVII, 1976 3: 341-351.
- CASTONGUAY, Charles, « La mobilité ethnique au Canada », *Recherches sociographiques*, XVIII, 3: 431-1977 450.
- CASTONGUAY, Charles, *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*, 1981 Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme. (Catalogue B-97.)
- CASTONGUAY, Charles, « L'évolution des transferts linguistiques au Québec, selon les recensements de 1986 1971 et 1981 », dans: LAPOINTE, Gérard et Michel AMYOT (dirs), *L'État de la langue française au Québec: Bilan et prospective*, t. 1: 201-268, Québec, Conseil de la langue française.
- CASTONGUAY, Charles, *Mesure de l'assimilation linguistique: histoire et méthode*, rapport de recherche 1991 soumis au Conseil de la langue française, Québec.
- CASTONGUAY, Charles, « Évolution récente de l'assimilation linguistique au Canada », dans *Langue, espace, société: Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- DALLAIRE, Louise M. et Réjean LACHAPPELLE, *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle*, Ottawa, Secrétariat d'État. (Catalogue S-042-10/1 à 12.) 1990
- DENIS, Johanne, *Étude du contenu de la contre-vérification des dossiers*, Ottawa, Statistique Canada, 1988 Division des méthodes d'enquêtes sociales.
- DE VRIES, John et Frank G. VALLÉE, *Language Use in Canada*, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue 99-762E.) 1980
- FELLEGI, Ivan P., « Témoignage », *Procès-verbaux du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes des langues officielles*, fascicule 3. 1989

- HARRISON, Brian et Réjean LACHAPPELLE, *Measurement of Language Shift: Capabilities and Limitations of the Census*, Ottawa, Statistique Canada, Division des études sociales et économiques. 1987
- HENRIPIN, Jacques, «Le recensement de 1986: certaines tendances s'atténuent», *Langue et Société*, 24: 1988 6-9.
- HENRIPIN, Jacques et Réjean LACHAPPELLE, «Même avec le libre choix scolaire, le groupe anglophone maintiendrait à peine en l'an 2000 ses positions actuelles», *Le Devoir*, 16 juillet: 5.
- JOY, Richard J., *Languages in Conflict*, Ottawa, à compte d'auteur. (Réédité en 1972 par McLelland and Stewart, Toronto.) 1967
- KRALT, John, *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue 99-707.) 1976
- KRALT, John, *Guide de l'utilisateur des données du recensement de 1976 sur la langue maternelle*, Ottawa, Statistique Canada, Secteur du recensement et des enquêtes-ménages. 1980
- LACHAPPELLE, Réjean, «L'application intégrale du Livre blanc entraînera la disparition du groupe anglophone», *Le Devoir*, 25 avril, 2. 1977
- LACHAPPELLE, Réjean, *Note sur la fiabilité des réponses à la question sur la langue maternelle: différences nettes et instabilité entre 1976 et 1981*, Ottawa, Statistique Canada, Division des études sociales et économiques. 1985
- LACHAPPELLE, Réjean, «Évolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada», dans *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Montréal, Association d'études canadiennes, 7-34. 1989
- LACHAPPELLE, Réjean, «La position du français s'améliore, la proportion de francophones décroît», *Langue et Société*, 32: 9-11. 1990
- LACHAPPELLE, Réjean, «Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques», dans: BOUCHARD, Pierre (dir.), *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Québec, Office de la langue française. 1992
- LACHAPPELLE, Réjean et Charles CASTONGUAY, «Estimation et interprétation des transferts linguistiques», communication présentée au LVII^e congrès de l'ACFAS, section démographique, Montréal, mai. 1989
- LACHAPPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, *La situation démolinguistique au Canada: Évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques. 1980
- LAMY, Paul, «The Validity of the 1971 Census Language Data», dans: LAMY, Paul (dir.), *Language Maintenance and Language Shift in Canada: New Dimensions in the Use of Census Language Data*, Ottawa, University of Ottawa Press, 39-53. 1977
- LIEBERSON, Stanley, «Bilingualism in Montreal: A Demographic Analysis», *American Journal of Sociology*, 71: 10-25. 1965
- LIEBERSON, Stanley, *Language and Ethnic Relations in Canada*, New York, Wiley. 1970
- MAHEU, Robert, *Les francophones au Canada, 1941-1991*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, département de démographie. (Publié en version abrégée sous le titre *Les francophones du Canada, 1941-1991* par les Éditions Parti Pris, Montréal, 1970.) 1968
- S.C. (Statistique Canada), *Recensement du Canada, 1961: Langue par groupe d'âge*, Ottawa. (Catalogue 92-556.) 1963
- S.C. (Statistique Canada), *Recensement du Canada, 1971: Langue par groupe d'âge*, Ottawa. (Catalogue 92-733.) 1974

S.C. (Statistique Canada), *Recensement du Canada, 1986 : Langue par groupe d'âge*, Ottawa. (Catalogue 93-153.)

S.C. (Statistique Canada), *Recensement du Canada, 1991 : Questionnaire 2B*, Ottawa. 1991

S.C. (Statistique Canada), *Recensement du Canada, 1991 : Langue parlée à la maison et langue maternelle*, Ottawa. (Catalogue 93-317.)

TERMOTE, Marc et Danielle GAUVREAU, *La situation démographique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française. 1988